



RESPONSABLES PROTOCOLE COVID

Yves THOMASSIN
Cécile HUGONENQ

PROTOCOLE SANITAIRE

Pour entrer et circuler dans la piscine, le **port du masque est obligatoire** à partir de **11 ans**. Les nageurs présentant des symptômes (fièvre au-dessus de 38°C, toux...) ou en attente d'un résultat de test PCR ne doivent pas se rendre au Centre Nautique Roger Le Gall.

L'accès au hall d'entrée de la piscine et au hall d'accès des vestiaires du club :

Les nageurs doivent présenter leur carte du club pour entrer à la piscine.

L'accès au hall d'entrée de la piscine et au hall d'accès des vestiaires du club est autorisé pour aider les enfants les plus petits à se changer.

Toutefois, aucun accompagnateur ne peut rester dans ces deux halls pendant les séances d'entraînement ou de cours. Ils doivent déposer les nageurs et venir les récupérer à la fin de la séance.

Lors des déplacements dans la piscine et aux abords du centre Roger Le Gall, les distances de sécurité doivent être respectées.

L'accès aux bassins de 25 m et de 50 m :

Seuls les nageurs et le personnel peuvent accéder aux bassins.

Les accompagnateurs ne peuvent être présents sur les plages du bassin de 25m.

Les maîtres-nageurs et personnels de la piscine portent un masque en permanence.

Les nageurs doivent prendre une douche savonnée avant et après leur entraînement.

Les vestiaires :

Les nageurs doivent, quand cela est possible, se changer dans les cabines individuelles. Lorsqu'il n'y a pas de cabine disponible, les nageurs doivent respecter la distanciation physique.

Il est demandé aux nageurs de se changer le plus rapidement possible afin d'éviter l'encombrement des vestiaires et permettre ainsi la meilleure distanciation physique possible.

Le matériel :

Les nageurs doivent utiliser leur matériel d'entraînement personnel.

Le matériel collectif utilisé par les entraîneurs sera désinfecté avant chaque utilisation.

ANNEXE - PROTOCOLE SANITAIRE ECOLE DE NATATION

Groupe 1 jusqu'au 28 septembre 2020

L'enfant se change dans les vestiaires du club (côté droit) signalés par une pancarte.

Il peut être accompagné d'**une seule personne** masquée pour l'aider à se changer (un adulte).

L'éducateur vient chercher le groupe de l'enfant dans les douches.

L'accompagnateur masqué doit alors quitter l'établissement (impossibilité d'attendre dans le hall).

L'accompagnateur masqué doit venir, à la fin du cours, chercher l'enfant dans les douches de l'autre vestiaire, afin que les groupes ne se croisent pas.